

DESCRIPTION D'AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Type d'affectation VNU :** Jeune Volontaire des Nations Unies international
- 2. Type d'affectation :** sans famille *(Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille »)*
- 3. Titre fonctionnel :** Chargé(e) en éducation et autonomisation des filles
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Assurer l'accès aux services sociaux de base
- 5. Lieu d'affectation/Pays :** Dakar / Sénégal
- 6. Durée :** 12 mois
- 7. Date présumée de début d'affectation:** Octobre 2020
- 8. Agence/Institution hôte :** UNICEF Sénégal (Bureau Pays)
- 9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :**

L'UNICEF travaille dans 190 pays et territoires pour sauver des vies d'enfants, pour défendre leurs droits, et pour les aider à réaliser leur potentiel. Au Sénégal, l'UNICEF œuvre tout particulièrement à réduire les disparités fondées sur le genre, afin d'assurer que tous les enfants et adolescents – garçons et filles – puissent accéder à des services sociaux de base de qualité, notamment dans les secteurs de la santé, de la protection, et de l'éducation. Dans ce contexte, le bureau de l'UNICEF au Sénégal sollicite les services d'un(e) Jeune Volontaire pour appuyer les interventions de la section Education visant notamment à améliorer l'éducation et la scolarité.

sation des filles et à leur permettre de développer leur plein potentiel, dans un environnement protecteur de leurs droits et sur un pied d'égalité.

La section Education relève du département en charge des Programmes, lequel compte également quatre autres sections en charge respectivement : de la Protection de l'Enfant, de la Survie de l'Enfant, des Politiques Sociales, et de la Communication pour le Développement (C4D). Le bureau pays de l'UNICEF pour le Sénégal a son siège à Dakar, et dispose d'un bureau de zone localisé à Kolda, en Casamance.

Le/la Jeune Volontaire sera affecté à Dakar, au sein de la Section Education et sera amené à collaborer et rechercher de synergies avec les autres sections des Programmes, ainsi qu'avec les autres agences des Nations Unies travaillant dans ce domaine au Sénégal (FNUAP, ONUFemmes, UNESCO), les partenaires au développement (AFD, Coopération italienne, Coopération canadienne), et la société civile. Il/Elle travaillera également avec le Ministère de l'Education Nationale au niveau central, et avec ses démembrements (Inspections d'Académie) dans les régions d'intervention du Programme.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
 - Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
 - Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
 - L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
 - L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;
- La gestion de ses congés ;
 - Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
 - Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Chef Education, le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

- Soutenir la programmation, la mise en oeuvre, et le suivi des activités de renforcement de l'éducation des filles dans le cadre des orientations du Programme Pays de l'UNICEF au Sénégal 2019-2023 et du Plan de Travail Conjoint du Système des Nations Unies pour le Secteur Education et Formation ;
- Participer à des missions de suivi des activités sur le terrain et contribuer à leur documentation ;
- Contribuer aux activités de revue documentaire, de réflexion et, d'opérationnalisation de démarches innovantes dans le contexte du Sénégal, dans une perspective de mise à l'échelle progressive, notamment dans les domaines de la prise en charge de la gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire, des dispositifs de soutien et d'accompagnement en faveur des élèves filles (à travers notamment la mise en place de réseaux d'enseignantes), de réinsertion scolaire (à travers les dispositifs de classes passerelles), et de l'acquisition de compétences essentielles pour l'autonomisation des filles ;
- Assister la Section Education dans les activités de coordination, de veille stratégique, de développement de partenariats, et de renforcement des synergies avec les autres sections et partenaires, notamment dans le cadre de l'agenda sur les Jeunes ("Génération Sans Limites") et en lien avec le point focal pour le Genre au sein du bureau;
- Soutenir les activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources du bureau dans le domaine de l'éducation et de l'autonomisation des filles, y compris à travers des contributions à la rédaction de propositions de projets, de documents de plaidoyer, de visibilité, et d'éléments de documentation pour les médias sociaux;
- Contribuer à l'élaboration et à l'implantation d'outils de suivi et d'évaluation pertinents et adaptés pour le domaine considéré ;
- Participer aux réunions de section et de coordination des Programmes
- Appuyer l'organisation de revues des activités aux niveaux national et déconcentrés, en concertation avec les partenaires de mise en oeuvre.

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Réfléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Les activités et expériences de l'UNICEF au Sénégal dans le domaine de l'éducation et de l'autonomisation des filles sont documentées ;

- Des outils de suivi et un dispositif de recherche-action sont élaborés ;
- Une feuille de route visant à faciliter la mise à l'échelle des bonnes pratiques identifiées dans le domaine de l'éducation et de l'autonomisation des filles est adoptée et opérationnalisée;
- Les régions cibles du Programme sont accompagnées dans l'intégration et la mise en œuvre des interventions ciblant l'éducation et l'autonomisation des filles.
- Un état des résultats atteints en matière de volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

- Un diplôme universitaire supérieur (niveau Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, relations internationales, sciences politiques, sciences sociales, ou équivalent ;
- Une première expérience validée d'au moins un an dans le domaine de l'éducation ou de la formation professionnelle, du développement de l'enfance, de la coopération technique, de la gestion de projets, et/ou des relations internationales, de préférence dans un pays en développement ;
- Attachement aux valeurs promues par les Nations Unies, et par l'UNICEF eu égard aux droits de l'enfant en particulier :
- Motivation à contribuer à la paix et au développement, et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- La maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit est exigée. La maîtrise de l'anglais serait considérée comme un atout.
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).
- Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation.

13. Attentes en matière d'apprentissage

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe; et la préparation à l'après affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation

- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat: y compris le leadership, la responsabilité civile; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

14. Langue(s):

Français (niveau langue maternelle ou courant): écrit/parlé
Anglais (niveau courant ou connaissance pratique) : écrit/parlé

15. Conditions de vie :

Le Sénégal compte environ 15 millions d'habitants répartis dans les 14 régions du pays, avec des niveaux variables d'indicateurs sociaux et de disparités. La mission se délocalisera à Dakar, principale ville et capitale du Sénégal. Toutefois, des visites sur le terrain feront partie du travail. Le bureau de pays de l'UNICEF au Sénégal dispose également d'un bureau de zone à Kolda couvrant les cinq régions du sud où se concentrent de nombreuses activités soutenues par l'UNICEF.

Les conditions de vie à Dakar sont bonnes et le climat social est calme. Le Sénégal est un pays ouvert qui jouit d'une stabilité sociale et du bon fonctionnement des institutions de l'État.

Dakar est considérée comme une plaque tournante pour l'Afrique de l'Ouest et abrite un grand nombre de bureaux de l'ONU, d'organisations internationales et d'ambassades.

La ville dispose d'installations médicales raisonnables, offrant des soins généraux et spécialisés conformes aux normes internationales.

Il existe plusieurs options pour se déplacer dans Dakar, véhicule personnel, location de voiture ou prendre un taxi. Les conditions routières sont généralement bonnes et les permis de conduire internationaux sont acceptés.

Le Sénégal est une destination touristique populaire avec de nombreuses activités culturelles. L'accueil et l'hospitalité spontanée des Sénégalais font partie des caractéristiques de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

16. Conditions de Service : international

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.305\$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que

Les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$2.017 (eg. 1.305 \$EU X 1,546).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.